



## **Approbation des plans de constructions militaires dans le cadre de la procédure ordinaire d'approbation des plans concernant le projet: Payerne (VD), Place d'armes DCA; Aménagement du centre de recrutement**

du 2 mars 2017

---

Se basant sur la demande de armasuisse Immobilier du 17 mai 2016, le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) a approuvé le projet d'aménagement du Centre de Recrutement sur la Place d'armes DCA de Payerne (VD), sous certaines charges.

### *Notification*

La décision sera adressée directement aux participants à la procédure. Durant la période de recours elle est à disposition pour consultation sur internet à l'adresse [www.ddps.ch/approbationsdesplans](http://www.ddps.ch/approbationsdesplans); une copie peut aussi être demandée auprès du secrétariat général du DDPS, 3003 Berne.

### *Voies de recours*

Un recours peut être interjeté contre cette décision auprès du Tribunal administratif fédéral, CP, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours qui suivent sa notification (art. 130, al. 1, LAAM<sup>1</sup>).

14 mars 2017

Département fédéral de la défense, de la protection  
de la population et des sports

<sup>1</sup> Loi fédérale du 3 février 1995 sur l'armée et l'administration militaire (RS 510.10).